

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 13 MARS 2023

1. Validation du compte-rendu du Bureau du 16 février 2023

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2. Présentation du DOB de la CASA (Débat d'Orientation Budgétaire) par FX KOEMPGEN.

Le débat d'orientation budgétaire est un moment fort de la vie d'une collectivité locale. Il s'agit de présenter un rapport qui fait un état du contexte financier international, européen et national. Il présente une rétrospective des finances de la structure et dresse une perspective financière et fiscale avec les grandes orientations pour chacune des politiques publiques de la CASA. À l'issue de la présentation, un débat entre les élus communautaires se tient au sein de l'Assemblée. La présentation faite au Bureau correspond à des extraits du rapport présenté aux élus.

3. Feuille de route : CASA 2040, PAT, la Mer...

Le Projet Alimentaire Territorial, CASA 2040, la stratégie de gestion partagée du littoral et la question de l'eau sont les sujets qui alimentent la réflexion des groupes. Afin de relancer la réflexion sur la mobilité, le mercredi 22 mars se tiendra la présentation de la synthèse du diagnostic territorial, volet mobilité, et les perspectives de réflexion nouvelles à intégrer dans le prochain PDM. Cette réunion se fera en même temps que celle des deux groupes Environnement - Patrimoine et l'Aménagement du Territoire – Politique de la Ville.

4. CDD Actu du mois de mars.

Le cinquième numéro du CDD Actu du mois de mars 2023 abordera les "20 ans du CDD", le travail des groupes, un retour sur le forum « Comment imaginer notre territoire demain » et le témoignage d'un Vice-Président.

5. Préparation de l'Assemblée Plénière :

À ce stade, l'ordre du jour sera le suivant :

- Dispositif CAS'ALABRI
- Regard sur le Diagnostic Territorial
- Retour sur le Forum du 26 novembre 2022.
- Point rapide sur le suivi des avis. Les contributions du CDD se font généralement par la production d'avis à destination des élus. Cependant, depuis le début de ce mandat, le CDD est directement associé au démarrage de l'élaboration des politiques publiques. Il fait partie des comités de pilotage du Projet Alimentaire Territorial, de la Stratégie Partagée de Gestion du Littoral et de CAS'Adapt.

6. Questions diverses RAS